

# PROGRAMME DE SIGNALISATION DU CANTON DE FRIBOURG

- 1. Signalisation touristique autoroutes A1 et A12*
- 2. Schéma directeur de signalisation – Destination-pilote*

## OFFRE DE PRESTATIONS – PHASE D'ACCOMPAGNEMENT

*10 février 2020*

Destinataire :

Monsieur  
Pierre-Alain Morard  
Directeur  
Union fribourgeoise du Tourisme  
Route de la Glâne 107  
CP 1560  
1701 Fribourg

*Validité de l'offre : 3 mois à compter de la date de réception.*

# TABLE DES MATIERES

<b>1. CONTEXTE GENERAL .....</b>	<b>4</b>
<b>2. EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT .....</b>	<b>4</b>
<b>3. RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALISATION TOURISTIQUE DES AUTOROUTES A1 ET A12 .....</b>	<b>5</b>
<b>3.1. OBJECTIFS .....</b>	<b>5</b>
<b>3.2. METHODOLOGIE PROPOSEE .....</b>	<b>5</b>
1. CADRAGE ET ANALYSE DU CONTEXTE GENERAL.....	5
2. DEVELOPPEMENT D'UN CONCEPT CANTONAL DE SIGNALISATION TOURISTIQUE .....	6
3. IDENTIFICATION ET ANALYSE DE FAISABILITE DES EMPLACEMENTS .....	7
4. ACCOMPAGNEMENT DEVELOPPEMENT GRAPHIQUE DU CONTENU (TEXTE ET IMAGE) .....	7
5. CONSTITUTION DU DOSSIER A ENVOYER A L'OFROU POUR VALIDATION .....	8
6. PREPARATION ET SUIVI DES TRAVAUX (PRODUCTION ET AMENAGEMENT).....	8
7. COMMUNICATION DES RESULTATS.....	9
<b>3.3. PLANIFICATION GENERALE.....</b>	<b>10</b>
<b>3.4. ESTIMATION DES COUTS.....</b>	<b>10</b>
1. ACCOMPAGNEMENT – BUREAU SIGNAXIS .....	10
2. DEVELOPPEMENT GRAPHIQUE + MISE EN ŒUVRE (PRODUCTION ET AMENAGEMENT) DES PANNEAUX TOURISTIQUES AUTOROUTIERS .....	11
3. RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALISATION TOURISTIQUE DES PRINCIPALES ROUTES CANTONALES .....	11
<b>4. REALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION DES POLES D'INTERET LOCAL – DESTINATION-PILOTE .....</b>	<b>12</b>
<b>4.1. OBJECTIFS .....</b>	<b>12</b>
OBJECTIFS GENERAUX .....	12
OBJECTIFS TECHNIQUES.....	12
<b>4.2. METHODOLOGIE PROPOSEE .....</b>	<b>12</b>
1. CADRAGE ET ANALYSE DU CONTEXTE GENERAL.....	13
2. ANALYSE DE LA SIGNALISATION EXISTANTE (ETAT DES LIEUX) .....	13
3. RECENSEMENT, SELECTION, HIERARCHISATION ET PLANIFICATION DES POLES A SIGNALER.....	14
4. DEFINITION DES CONDITIONS GENERALES DE MISE EN ŒUVRE ET REDACTION DU RAPPORT FINAL .....	15
<b>4.3. PLANIFICATION GENERALE.....</b>	<b>16</b>
<b>4.4. ESTIMATION DES COUTS.....</b>	<b>17</b>
1. ACCOMPAGNEMENT – BUREAU SIGNAXIS .....	17
2. MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION DE LA DESTINATION-PILOTE .....	17
<b>5. VISION GLOBALE DU PROGRAMME DE SIGNALISATION DU CANTON DE FRIBOURG .....</b>	<b>18</b>
<b>6. ANNEXES .....</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXE 1 : EXPERIENCE ET PROJETS DE REFERENCE – SIGNAXIS SARL .....</b>	<b>19</b>
RESUME.....	19
PROJETS DE REFERENCE.....	19
<b>ANNEXE 2 : ESTIMATION DES COUTS RELATIVE AU DEVELOPPEMENT GRAPHIQUE ET A LA PHASE DE MISE EN ŒUVRE (PRODUCTION ET AMENAGEMENT) DES PANNEAUX TOURISTIQUES AUTOROUTIERS (A1 ET A12).....</b>	<b>21</b>

<b>ANNEXE 3 : ESTIMATION DES COÛTS RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALISATION TOURISTIQUE DES PRINCIPALES ROUTES CANTONALES .....</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXE 4 : ESTIMATION DES COÛTS RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION DE LA DESTINATION-PILOTE .....</b>	<b>23</b>

## 1. CONTEXTE GÉNÉRAL

- Une signalisation touristique située le long des autoroutes A1 et A12 du canton de Fribourg :
  - Qui se fixe comme objectif général de « séduire » et d'attirer une clientèle potentielle dans un contexte de sécurité routière (ne pas perturber la conduite des usagers de la route) ;
  - Qui ne correspond plus aux messages promotionnels véhiculés par avec l'Union fribourgeoise du Tourisme (UFT) et les Offices de tourisme régionaux ;
  - Qui doit se mettre en conformité avec les Instructions fédérales 2012 sur la base d'un concept cantonal.



- Des députés au Grand Conseil de l'Etat de Fribourg, par l'intermédiaire de MM. Laurent Dietrich et Jean-Pierre Doutaz, :
  - Qui souhaitent renouveler la signalisation touristique existante ;
  - Qui demandent au Conseil d'Etat<sup>1</sup> d'étudier, en collaboration avec l'UFT et les services concernés, la mise en place **d'un concept général relatif au renouvellement de la signalisation touristique située le long des autoroutes A1 et A12** ;
  - Qui demandent également, à l'instar de ce qui a été réalisé dans le canton de Vaud, de voir dans quelle mesure **un schéma directeur de signalisation** global (articulation de la signalisation de l'offre touristique du canton de Fribourg sur le plan cantonal, régional et local) pourrait être développé.

## 2. EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT

- Dans l'optique de répondre au postulat de MM. Dietrich et Doutaz, souhait des représentants de l'UFT de se faire accompagner par le bureau d'études Signaxis Sàrl<sup>2</sup> spécialisé dans la gestion de projets de signalisation et qui a notamment déjà collaboré avec d'autres cantons/régions touristiques suisses sur des problématiques similaires (Genève, Valais, Vaud).
- Un bureau d'études qui doit amener son savoir-faire, ses conseils et son assistance durant les différentes phases de réalisation du projet :
  - Gouvernance à organiser ;
  - Méthodologie opérationnelle à mettre en place ;
  - Travail de terrain relatif aux emplacements des futurs panneaux ;
  - Production des documents de travail utiles à la décision et à la communication (fiches techniques, présentations ppt, rapport de synthèse, etc.) ;
  - Préparation et suivi des travaux relatifs aux différents mandataires (développement graphique, production et aménagement des panneaux, etc.).

<sup>1</sup> Cf. postulat 2019-GC-114 « Changement des panneaux touristiques d'annonce et d'accueil sur les autoroutes ».

<sup>2</sup> Cf. Annexe 1 : Expérience et projets de référence – Signaxis Sàrl

## **3. RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALISATION TOURISTIQUE DES AUTOROUTES A1 ET A12**

### **3.1. Objectifs**

1. Développer un concept général de signalisation touristique à l'échelle du canton, en regard :
  - De la stratégie touristique de l'UFT et des Offices de tourisme régionaux ;
  - Du réseau autoroutier existant ;
  - Des conditions-cadre fixées par l'Office Fédéral des Routes (OFROU).
2. Identifier les emplacements qui accueilleront les futurs panneaux touristiques :
  - Réutilisation des emplacements actuels à faire valider par l'OFROU ;
  - Identification de nouveaux emplacements éventuels.
3. Réaliser le graphisme du contenu des nouveaux panneaux (registre-texte, registre-image) en fonction :
  - De l'offre touristique des régions du canton de Fribourg et de leur positionnement ;
  - Des règles d'ergonomie testées en laboratoire (2 secondes pour découvrir un message pour un visiteur roulant à 120km/h sur l'autoroute, etc.).
4. Constituer le dossier à envoyer à l'OFROU pour validation.
5. Préparer et réaliser les travaux (production et aménagement des panneaux).
6. Communiquer les résultats.

### **3.2. Méthodologie proposée**

- Un processus proposé pour renouveler la signalisation touristique de l'A1 et l'A12 qui se compose de sept étapes principales :
  1. Cadrage et analyse du contexte général
  2. Développement d'un concept cantonal de signalisation touristique
  3. Identification et analyse de faisabilité des emplacements
  4. Développement graphique du contenu (texte et image)
  5. Constitution du dossier à envoyer à l'OFROU pour validation
  6. Préparation et suivi des travaux (production et pose)
  7. Communication des résultats

#### **1. CADRAGE ET ANALYSE DU CONTEXTE GÉNÉRAL**

##### **1.1. Constitution du groupe de suivi**

- Discussion avec l'UFT, porteur de projet, sur les personnes à intégrer au sein du groupe de suivi ; un groupe de suivi composé des représentants :
  - Du Tourisme (UFT) ;
  - De l'Etat de Fribourg (Direction de l'économie et de l'emploi (DEE), Service des ponts et chaussées (SPC)) (*à préciser*) ;
  - Du graphisme (Ecole professionnelle en arts appliqués Eikon) (*à confirmer*) ;
  - Du mandataire.

##### **1.2. Elaboration d'un fichier SIG pour faciliter la gestion de projet**

- Dans la perspective de faciliter la gestion de projet, notamment en regard du territoire (localisation des frontières cantonales, des zones bâties, du réseau autoroutier, de la signalisation touristique existante, etc.), élaboration d'un fichier SIG<sup>3</sup> ; véritable outil d'aide à la décision.

---

<sup>3</sup> Système d'information géographique.

### **1.3. Formalisation des objectifs, limites et modalités organisationnelles du projet**

- Organisation avec les membres du groupe de suivi d'une première rencontre dans l'optique de stabiliser les objectifs et aspects opérationnels suivants :
  - Le périmètre géographique, les réseaux de mobilité et les catégories de panneaux concernés ;
  - La méthodologie proposée par le bureau d'études ;
  - Les acteurs susceptibles d'intervenir dans le processus (compétences-métier, processus de validation) ;
  - La méthode de travail envisagée (gestion de projet, calendrier, tenue des réunions, etc.) ;
  - Les données existantes (stratégies générales de développement du territoire, notamment sur le plan touristique, plans cartographiques, normes réglementaires, etc.) ;
  - Les principales forces et faiblesses de la signalisation touristique existante (localisation et répartition géographique des panneaux, contenu (typologie, hiérarchie de l'information, etc.), caractéristiques techniques (couleurs, graphisme, dénomination, etc.), supports-matériel utilisés (entretien, etc.)).

### **1.4. Analyse des documents de référence et données principales**

- Analyse des documents de référence et données existantes dans l'optique de bien « cerner » le contexte général du projet, notamment sur le plan :
  - Du profil de la clientèle ciblée ;
  - Des enjeux relatifs au développement du territoire ;
  - Du choix des projets de signalisation réalisés dans d'autres régions pour s'inspirer des expériences et résultats obtenus (approche « Benchmarking »).

#### **Livrable(s) :**

- 1 présentation ppt relative à la phase de cadrage du projet.

#### **Réunion(s) :**

- 1 réunion avec le porteur de projet.
- 1 réunion avec le groupe de suivi.

**Délai :** 3-4 semaines.

## **2. DÉVELOPPEMENT D'UN CONCEPT CANTONAL DE SIGNALISATION TOURISTIQUE**

### **2.1. Analyse des principales conditions-cadre relatives au projet**

- Analyse des principales conditions-cadre relatives au projet sur la base :
  - Des réalités territoriales du canton (limites, réseau autoroutier, etc.) ;
  - Des panneaux touristiques existants ;
  - De l'offre touristique du canton de Fribourg et de son positionnement ;
  - Des conditions-cadre fixées par l'OFROU (panneau d'accueil, panneau d'annonce, etc.).

### **2.2. Développement d'un concept cantonal de signalisation touristique**

- Développement d'un concept cantonal de signalisation touristique sur la base des conditions-cadre définies au préalable (principes généraux).

#### **Livrable(s) :**

- Document de synthèse relatif au concept cantonal de signalisation touristique.

#### **Réunion(s) :**

- 1 réunion avec le groupe de suivi.

**Délai :** 4-5 semaines.

### **3. IDENTIFICATION ET ANALYSE DE FAISABILITÉ DES EMPLACEMENTS**

#### **3.1. Identification des emplacements des futurs panneaux touristiques**

- Sur la base du concept de signalisation touristique développé au préalable :
  - Analyse des emplacements liés aux panneaux touristiques existants pour voir dans quelle mesure ils peuvent être réutilisés ;
  - Identification de nouveaux emplacements éventuels.

#### **3.2. Analyse de faisabilité des emplacements et rédaction des fiches techniques**

- Analyse de faisabilité sur le terrain, emplacement par emplacement, en regard notamment :
  - Des propriétaires des parcelles concernées par l'aménagement des panneaux (domaine public, propriété privée, etc.) ;
  - Des normes en vigueur (normes de sécurité, etc.) ;
  - Du site environnant (chaussée, végétation, bâtiments, ouvrages d'art, ...) ;
  - Des aménagements existants (portiques, galeries, outils de signalisation, etc.) ;
  - Des éventuels réseaux souterrains existants (télécommunication, réseau des eaux usées, réseau électrique) à considérer pour les travaux de forage.
- Réalisation des fiches techniques relatives aux emplacements des futurs panneaux touristiques (synthèse).

#### **Livrable(s) :**

- Fiches techniques relatives aux emplacements des futurs panneaux touristiques.

#### **Réunion(s) :**

- 1 réunion avec le porteur de projet et le SPC.
- 1 réunion avec le groupe de suivi pour la présentation des résultats.

**Délai :** 5-6 semaines.

### **4. ACCOMPAGNEMENT DÉVELOPPEMENT GRAPHIQUE DU CONTENU (TEXTE ET IMAGE)**

#### **4.1. Définition du contenu (texte et image) des futurs panneaux touristiques**

- Définition des règles générales à l'échelle de l'ensemble des panneaux :
  - Règles d'ergonomie testées en laboratoire (2 sec. pour découvrir un message, etc.) ;
  - Distinction suivant le sens de circulation ;
  - Identification d'un thème commun à l'ensemble des panneaux afin d'avoir une cohérence graphique cantonale.
- Définition du contenu panneau par panneau :
  - Registre-texte ;
  - Registre-image ;
  - Décor.
- Sélection des photos qui illustrent les registres-image à signaler (supports visuels à utiliser pour le développement graphique des futurs panneaux).

#### **4.2. Réalisation du contenu graphique en collaboration avec l'école EIKON<sup>4</sup>**

- Rédaction du cahier des charges des futurs panneaux présentant notamment les éléments relatifs :
  - Aux objectifs du projet et à ses conditions-cadre (règles OFROU, public-cible, etc.) ;
  - A la composition générale des panneaux ;
  - Au registre-texte (dénomination, emplacement, police de caractère, taille, couleur, etc.) ;

---

<sup>4</sup> A confirmer.

- Au registre-image (couleurs, hiérarchisation des thèmes, style graphique, etc.) ;
- Aux dimensions et proportions des panneaux.
- Organisation des travaux (briefing, livrables, méthode de travail, calendrier, etc.).
- Suivi des travaux afin d'ajuster le graphisme des futurs panneaux.

**Livrable(s) :**

- Cahier des charges relatif au développement graphique des futurs panneaux.
- 1 présentation ppt relative à la présentation des résultats graphiques.

**Réunion(s) :**

- 3 réunions avec le porteur de projet et les représentants de l'école EIKON :
  - Briefing ;
  - Présentation des résultats intermédiaires ;
  - Présentation des résultats finaux.
- 1 réunion avec le groupe de suivi pour la présentation des résultats.

**Délai :** 11-12 semaines.

**5. CONSTITUTION DU DOSSIER À ENVOYER À L'OFROU POUR VALIDATION**

**5.1. Constitution du dossier technique à envoyer à l'OFROU**

- Constitution du dossier technique à envoyer à l'OFROU avec notamment :
  - Le rappel du contexte général relatif aux objectifs de la signalisation touristique et à son cadre de référence (Instructions fédérales 2012, etc.) ;
  - La présentation du concept de signalisation touristique défini à l'échelle du canton ;
  - Les détails techniques de chaque panneau touristique (localisation, emplacement, type de panneau, contenu graphique, dimensions, photo-montage, niveau de rétro-réflexion, etc.).

**5.2. Ajustement du dossier technique sur la base des commentaires OFROU**

- Sur la base du retour de l'OFROU, ajustement éventuel du dossier technique.

**Livrable(s) :**

- Dossier technique à envoyer à l'OFROU.

**Réunion(s) :**

- 2 réunions avec le groupe de suivi.

**Délai :** 7-8 semaines.

**6. PRÉPARATION ET SUIVI DES TRAVAUX (PRODUCTION ET AMÉNAGEMENT)**

**6.1. Préparation des phases de production et d'aménagement des panneaux touristiques**

- Sur la base de la validation du dossier technique par l'OFROU, prise de contact avec les propriétaires des parcelles concernées par le projet afin d'obtenir les différentes autorisations pour démarrer les travaux (présentation du projet, de ses objectifs et des panneaux prévus).
- Rédaction du cahier des charges portant :
  - Sur la production et l'aménagement des panneaux et de leurs supports (socles-béton, mâts galvanisés) ;
  - Sur le « nettoyage » d'éventuels panneaux à supprimer.
- Recherche et prise de contact avec des entreprises susceptibles de répondre au cahier des charges (présentation du projet, réponses aux questions éventuelles, etc.).
- Analyse des offres formulées par les entreprises, en particulier sur les points suivants :
  - Références et expérience en lien avec le projet ;
  - Adéquation entre le cahier des charges et l'offre ;
  - Cohérence et pertinence des prestations et prix formulés.



## 6.2. Suivi des travaux de mise en œuvre

- Sur la base de l'adjudication du mandat, réunion avec l'entreprise responsable des travaux dans l'optique de préparer les travaux (présentation des différents partenaires du projet, lecture commune du cahier des charges et des documents de référence, réponses aux éventuelles demandes de précisions générales ou techniques, définition du planning, etc.).
- Identification physique des emplacements prévus pour les panneaux de signalisation.
- Suivi des travaux, chantier par chantier (respect du planning et des prestations engagées, proposition de solutions à d'éventuels problèmes identifiés, suivi financier du dossier, ...).
- Vérification technique des travaux réalisés.

### Livrable(s) :

- Pièces techniques relatives aux autorisations des propriétaires des parcelles concernées par l'aménagement des panneaux.
- Cahier des charges portant sur la production et l'aménagement des nouveaux panneaux, voire sur le « nettoyage » d'éventuels panneaux à supprimer.
- Synthèse de l'analyse des offres formulées par les entreprises (forces et faiblesses).
- 1 présentation ppt relative à la présentation des résultats.

### Réunion(s) :

- 3 réunions avec le groupe de suivi :
  - Préparation des travaux ;
  - Adjudication ;
  - Présentation des résultats.
- 3 réunions avec l'entreprise en charge des travaux :
  - Briefing ;
  - Identification physique des emplacements prévus pour les panneaux de signalisation ;
  - Suivi des travaux.

**Délai :** 3-4 mois.

## 7. COMMUNICATION DES RÉSULTATS

### 7.1. Préparation de la phase de communication des résultats

- Réunion du groupe de suivi pour préparer la phase de communication :
  - Contenu : objectifs et enjeux, démarche, résultats obtenus, etc. ;
  - Publics-cibles visés (partenaires, médias, etc.) et moyens de communication à privilégier (conférence de presse, présentation ppt, communiqué, etc.).
- Elaboration des moyens de communication définis au préalable.

### 7.2. Réalisation de la phase de communication des résultats

- Présentation des résultats aux publics-cibles définis.
- Réponse aux questions.

### Livrable(s) :

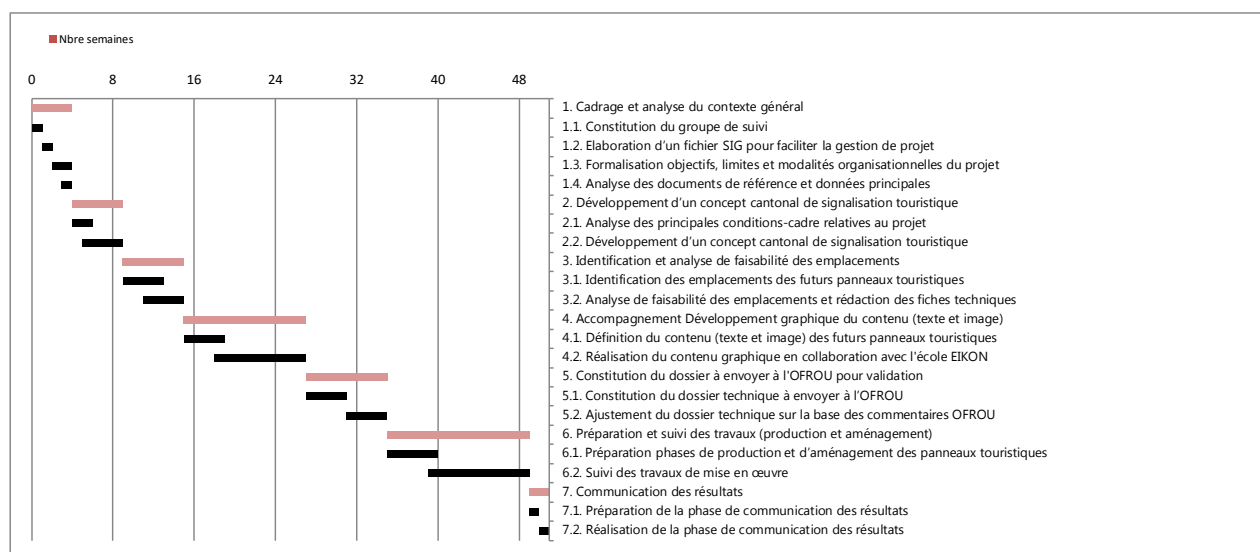
- Outils de communication (*à définir en temps voulu*).

### Réunion(s) :

- 1 réunion avec le groupe de suivi.
- 1 réunion Communication/Information (*publics-cibles à définir en temps voulu*).

**Délai :** 2-3 semaines.

### 3.3. Planification générale



Une signalisation touristique du canton de Fribourg sur l'A1 et l'A12 qui peut être renouvelée dans un délai d'une année environ, en tenant compte notamment du processus de validation (Canton, Destinations touristiques, OFROU, autres partenaires, etc.) qui tend généralement à prendre beaucoup de temps.

### 3.4. Estimation des coûts

#### 1. ACCOMPAGNEMENT – BUREAU SIGNAXIS

	Quantité <sup>1</sup>	Coût HT	Total
<b>1. Cadrage et analyse du contexte général</b>	<b>1.55</b>	<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 1 550</b>
1.1. Constitution du groupe de suivi	0.25		CHF 250
1.2. Elaboration d'un fichier SIG pour faciliter la gestion de projet	0.25		CHF 250
1.3. Formalisation objectifs, limites et modalités organisationnelles du projet	0.80		CHF 800
1.4. Analyse des documents de référence et données principales	0.25		CHF 250
<b>2. Développement d'un concept cantonal de signalisation touristique</b>	<b>1.60</b>	<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 1 600</b>
2.1. Analyse des principales conditions-cadre relatives au projet	0.50		CHF 500
2.2. Développement d'un concept cantonal de signalisation touristique	1.10		CHF 1 100
<b>3. Identification et analyse de faisabilité des emplacements</b>	<b>2.00</b>	<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 2 000</b>
3.1. Identification des emplacements des futurs panneaux touristiques	0.50		CHF 500
3.2. Analyse de faisabilité des emplacements et rédaction des fiches techniques	1.50		CHF 1 500
<b>4. Accompagnement Développement graphique du contenu (texte et image)</b>	<b>2.40</b>	<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 2 400</b>
4.1. Définition du contenu (texte et image) des futurs panneaux touristiques	0.60		CHF 600
4.2. Réalisation du contenu graphique en collaboration avec l'école EIKON	1.80		CHF 1 800
<b>5. Constitution du dossier à envoyer à l'OFROU pour validation</b>	<b>1.90</b>	<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 1 900</b>
5.1. Constitution du dossier technique à envoyer à l'OFROU	1.40		CHF 1 400
5.2. Ajustement du dossier technique sur la base des commentaires OFROU	0.50		CHF 500
<b>6. Préparation et suivi des travaux (production et aménagement)</b>	<b>3.50</b>	<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 3 500</b>
6.1. Préparation phases de production et d'aménagement des panneaux touristiques	1.50		CHF 1 500
6.2. Suivi des travaux de mise en œuvre	2.00		CHF 2 000
<b>7. Communication des résultats</b>	<b>1.00</b>	<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 1 000</b>
7.1. Préparation de la phase de communication des résultats	0.50		CHF 500
7.2. Réalisation de la phase de communication des résultats	0.50		CHF 500
<b>TOTAL HT</b>			<b>CHF 13 950</b>
<b>TVA 7.7%</b>			<b>CHF 1 074</b>
<b>TOTAL TTC</b>			<b>CHF 15 024</b>

- Un tarif de CHF 1'000.-/ jour :
  - Qui s'appliquera pour toute prestation non comprise dans la présente offre ;
  - Qui servira aussi de base pour d'éventuelles réductions de prestations souhaitées par le mandant.

**2. DÉVELOPPEMENT GRAPHIQUE + MISE EN ŒUVRE (PRODUCTION ET AMÉNAGEMENT) DES PANNEAUX TOURISTIQUES AUTOROUTIERS<sup>5</sup>**

**3. RENOUVELLEMENT DE LA SIGNALISATION TOURISTIQUE DES PRINCIPALES ROUTES CANTONALES<sup>6</sup>**

- Un renouvellement de la signalisation touristique des principales routes cantonales qui s'avère nécessaire afin de garantir une cohérence sur l'ensemble des voies d'accès au canton de Fribourg et à ses principales destinations (p.ex. en provenance de Château-d'Oex, Neuchâtel ou Schwarzenburg).

---

<sup>5</sup> Cf Annexe 2 : Estimation des coûts relative au développement graphique et à la phase de mise en œuvre (production et aménagement) des panneaux touristiques autoroutiers (A1 et A12)

<sup>6</sup> Cf Annexe 3 : Estimation des coûts relative au renouvellement de la signalisation touristique des principales routes cantonales

## 4. RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION DES PÔLES D'INTÉRÊT LOCAL – DESTINATION-PILOTE

### 4.1. Objectifs

#### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Coordonner la signalisation de l'ensemble des pôles d'un même territoire afin de répondre aux attentes exprimées sur le plan régional (échange de clientèle, synergies entre les différentes destinations touristiques du canton, etc.) et local (guidage vers les services et infrastructures de proximité, balisage relatif aux prestataires touristiques, etc.).
2. Réfléchir de manière globale à la question de l'accessibilité aux pôles d'une destination touristique, aussi bien sur le plan du réseau routier que celui de l'accès en transports publics.
3. Mettre en place une réflexion qui vise :
  - Une harmonisation du graphisme de l'ensemble des panneaux de signalisation ;
  - Un guidage homogène et logique des visiteurs vers les sites touristiques ;
  - Une plus grande fluidité du trafic ;
  - Une valorisation de l'offre du territoire sur la base de critères de qualité ;
  - Un respect des normes en vigueur.
4. Une satisfaction des usagers qui au final s'en trouve renforcée, avec une possible incidence sur la fréquentation des sites touristiques.
5. Sur le plan opérationnel, une démarche qui représente une opportunité d'impliquer tous les acteurs concernés, les communes en premier lieu, afin de les sensibiliser à l'intérêt général du territoire.

#### OBJECTIFS TECHNIQUES

- Sur la base d'une destination-pilote<sup>7</sup> représentative de la diversité topographique, touristique et économique du canton de Fribourg :
  - Recenser, géolocaliser et analyser les lieux, services et infrastructures de la région (pôles) déjà signalés ;
  - Sélectionner sur la base de critères de qualité les pôles d'importance régionale (pôles identitaires en lien notamment avec les USP<sup>8</sup> touristiques de la région) et les pôles d'intérêt local (lieux géographiques, hébergement, restauration, transports (gare, etc.), produits du terroir, sites naturels, sites touristiques, services et infrastructures communaux, zones industrielles, etc.) à signaler ;
  - Hiérarchiser l'ensemble de l'offre de la région ;
  - Elaborer les règles de signalisation sur le plan régional et les appliquer à l'ensemble des pôles sélectionnés ;
  - Préparer les conditions de mise en œuvre des résultats de l'étude.

### 4.2. Méthodologie proposée

- Un processus proposé pour réaliser le schéma directeur de signalisation de la destination-pilote qui se compose de quatre étapes principales :
  1. Cadrage et analyse du contexte général
  2. Analyse de la signalisation existante (état des lieux)
  3. Recensement, sélection, hiérarchisation et planification des pôles à signaler
  4. Définition des conditions de mise en œuvre et rédaction du rapport final

---

<sup>7</sup> Une destination-pilote qui reste à définir.

<sup>8</sup> Unique Selling Proposition.

## **1. CADRAGE ET ANALYSE DU CONTEXTE GÉNÉRAL**

### **1.1. Constitution du groupe de suivi**

- Discussion avec l'UFT, porteur de projet, sur les personnes à intégrer au sein du groupe de suivi ; un groupe de suivi composé des représentants :
  - Du Tourisme (UFT) ;
  - De la destination-pilote (Tourisme, Administration et Politique, Autres secteurs économiques d'importance) ;
  - Du mandataire.

### **1.2. Formalisation des objectifs, limites et modalités organisationnelles du projet**

- Organisation d'une rencontre avec les membres du groupe de suivi afin de stabiliser les objectifs et aspects opérationnels du projet en lien notamment avec :
  - Le périmètre géographique, les réseaux de mobilité et les catégories de panneaux concernés ;
  - La méthodologie proposée par le bureau d'études ;
  - Les acteurs susceptibles d'intervenir dans le processus (compétences-métier, processus de validation) ;
  - La méthode de travail envisagée (gestion de projet, calendrier, tenue des réunions, etc.) ;
  - Les données existantes (stratégies générales de développement du territoire, plans cartographiques, liste des infrastructures-services-lieux, normes réglementaires, projets de signalisation réalisés dans d'autres régions similaires, etc.).

### **1.3. Analyse des documents de référence et données principales**

- Dans l'optique de bien « cerner » le contexte général du projet, analyse des documents de référence et données existantes en lien notamment avec :
  - Le profil de la clientèle ciblée ;
  - Les enjeux relatifs au développement du territoire ;
  - Des projets de signalisation réalisés dans d'autres régions pour s'inspirer des expériences et résultats obtenus (approche « Benchmarking »).

#### **Livrable(s) :**

- 1 présentation ppt relative à la phase de cadrage du projet.

#### **Réunion(s) :**

- 1 réunion avec le groupe de suivi (lancement et organisation du projet).

**Délai :** 3 semaines.

## **2. ANALYSE DE LA SIGNALISATION EXISTANTE (ÉTAT DES LIEUX)**

### **2.1. Recensement et géolocalisation de la signalisation existante**

- Une analyse-terrain de la signalisation existante de la destination-pilote qui permet :
  - De se « familiariser » avec les réalités géographiques du territoire (limites territoriales, réseaux de transport existants, distinction entre zones urbaines et régions rurales, etc.) ;
  - De découvrir l'offre touristique ou économique de la région, ainsi que les services publics existants ;
  - De recenser<sup>9</sup> les outils de signalisation existants (identification de la localisation, photographie des panneaux existants).
- Des informations récoltées :
  - Qui sont intégrées au sein d'un SIG<sup>10</sup> afin de garantir la vision globale du projet ;

---

<sup>9</sup> Recensement quasi exhaustif n'incluant pas la signalisation de police ni celle liée à SuisseMobile.

<sup>10</sup> Système d'information géographique.

- Qui viendront à terme compléter le portail des géo-données de la destination-pilote (suivi de la signalisation sur le long terme).

## **2.2. Analyse des forces, faiblesses et enjeux de la signalisation existante**

- Des résultats du travail de terrain qui sont analysés afin d'identifier les principaux enjeux liés aux problématiques de signalisation et d'illustrer les principales forces et faiblesses de la signalisation existante, secteur par secteur, notamment sur le plan :
  - De la répartition géographique des panneaux (densité forte ou faible, etc.) ;
  - Des principales catégories de pôles actuellement signalés (typologie, hiérarchie de l'information, etc.) ;
  - Des caractéristiques techniques utilisées (couleurs des panneaux, graphisme, dénomination, etc.) ;
  - De la pertinence en termes de localisation (niveau de visibilité de l'emplacement du panneau, etc.) ;
  - Des supports-matériel utilisés (entretien, etc.).
- Une phase de travail qui permet également de commencer à mesurer les enjeux relatifs :
  - Aux propriétaires et au financement des panneaux existants ;
  - Au niveau de conformité des panneaux actuels en regard des normes en vigueur.
- Une prise en compte de l'« héritage » qui s'avère essentielle dans l'optique de proposer des solutions de substitution cohérentes aux représentants de l'offre actuellement signalée.

### **Livrable(s) :**

- 1 rapport de synthèse (document ppt) présentant les objectifs du projet, son organisation et les résultats du travail de terrain relatif au secteur concerné.

### **Réunion(s) :**

- 1 réunion avec le groupe de suivi (présentation du rapport de synthèse).

**Délai :** 3 semaines.

## **3. RECENSEMENT, SÉLECTION, HIÉRARCHISATION ET PLANIFICATION DES PÔLES À SIGNALER**

### **3.1. Recensement, sélection et hiérarchisation des pôles à signaler**

- Sur la base de l'étude des différents inventaires récoltés et l'analyse des pôles recensés lors de l'état des lieux, constitution d'une liste de pôles susceptibles d'être signalés sur le plan régional et local (recensement).
- Une offre de la destination-pilote jugée importante quantitativement qui nécessite de sélectionner les pôles à signaler sur la base de critères spécifiques définis en fonction des objectifs fixés pour le développement de la région (public-cible visé, niveau de qualité souhaité pour les prestations signalées, etc.) (sélection d'environ 80-100 pôles).
- Au final, dans l'optique de répondre aux problématiques de surcharge d'information au sein de certaines zones bâties densifiées ou certains carrefours routiers<sup>11</sup>, élaboration d'une hiérarchisation entre les différentes catégories de pôles sélectionnés.

### **3.2. Elaboration des règles de signalisation régionales**

- Sur la base de la liste des pôles sélectionnés, définition des règles de signalisation :
  - Qui cherchent à optimiser l'impact des outils de signalisation (viser un minimum de panneaux pour un maximum de visibilité ;
  - Que l'on doit retrouver sur l'ensemble du territoire concerné.
- Sur un plan technique, définition des règles spécifiques :
  - Au profil du public-cible visé (niveau de connaissance du territoire, provenance, état d'esprit, etc.) ;

---

<sup>11</sup> Trop d'informations tue l'information.

- Au guidage le long des itinéraires à baliser<sup>12</sup> en regard de la localisation géographique<sup>13</sup> du pôle considéré, de son niveau hiérarchique<sup>14</sup>, et des infrastructures de transport existantes ;
- Aux points d'accès finaux (entrée de localité, enseigne, panneau d'information pour piétons, etc.).

### 3.3. Application des règles de signalisation pour chaque pôle sélectionné

- Une fois validées sur le plan régional, application des règles de signalisation au niveau de l'ensemble des pôles sélectionnés.
- Au final, production d'une fiche de planification pour chaque pôle avec la présentation :
  - Des itinéraires à baliser ;
  - Du nombre d'emplacements à traiter (carrefours, point d'accès final) ;
  - Du type d'outils de signalisation à aménager (indicateur de direction, panneau d'accueil, panneau d'information, enseigne, etc.).

### 3.4. Analyse de faisabilité

- Sur la base des résultats de la phase d'étude, réalisation d'un travail de terrain afin :
  - De vérifier les conditions générales d'implantation des outils de signalisation prévus ;
  - D'éviter un nombre important d'incohérences (chemin non adapté au type d'usage, panneaux manquants ou inutiles, faible visibilité en regard du site environnant, etc.) dans l'optique de préparer au mieux la phase de mise en œuvre du projet.

#### Livrable(s) :

- 1 rapport de synthèse présentant les critères de sélection, la liste des pôles à signaler hiérarchisés entre eux et les règles de signalisation régionales.
- Env. 80-100 fiches de planification relatives aux pôles à signaler.

#### Réunion(s) :

- 3 réunions avec le groupe de suivi (présentation des critères de sélection, élaboration de la liste des pôles à signaler, arbitrages éventuels).

**Délai :** 14 semaines.

## 4. DÉFINITION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE MISE EN ŒUVRE ET RÉDACTION DU RAPPORT FINAL

### 4.1. Définition des conditions de mise en œuvre des résultats de l'étude

- Dans la perspective de passer à la phase de mise en œuvre des résultats de l'étude, définition des principales conditions de mise en œuvre :
  - Identification du cadre réglementaire relatif à la forme, aux couleurs, aux conditions d'aménagements de chaque catégorie de panneaux (ex. : norme VSS SN 640 828 pour les hôtels ; norme VSS SN 640 827c pour la signalisation des sites touristiques ; etc.) ;
  - Identification, en regard de la signalisation existante, des panneaux à maintenir, à aménager, à modifier ou à supprimer, ainsi que des enjeux relatifs aux propriétaires des panneaux actuels ;
  - Estimation des coûts de mise en œuvre ;
  - Planification et hiérarchisation des actions à engager en fonction des priorités exprimées par les communes et des capacités budgétaires existantes.

---

<sup>12</sup> Balisage depuis le premier panneau relatif à un pôle jusqu'au pôle lui-même (point d'accès final).

<sup>13</sup> Pôle situé à proximité d'autres pôles/ pôle isolé, etc..

<sup>14</sup> Plus le pôle est élevé dans la hiérarchie, plus les itinéraires à baliser sont nombreux et longs.

## 4.2. Rédaction du rapport final

- Sur la base des résultats obtenus lors des phases précédentes, rédaction du rapport final comprenant :
  - La mise en contexte, les objectifs visés et l'organisation générale du projet ;
  - La synthèse de l'état des lieux de la signalisation existante ;
  - La liste des pôles sélectionnés et l'argumentaire correspondant ;
  - La hiérarchisation des catégories retenues ;
  - Les règles de signalisation établies sur le plan régional ;
  - Les fiches de planification des pôles à signaler ;
  - Les conditions de mise en œuvre des résultats de l'étude.

### Livrable(s) :

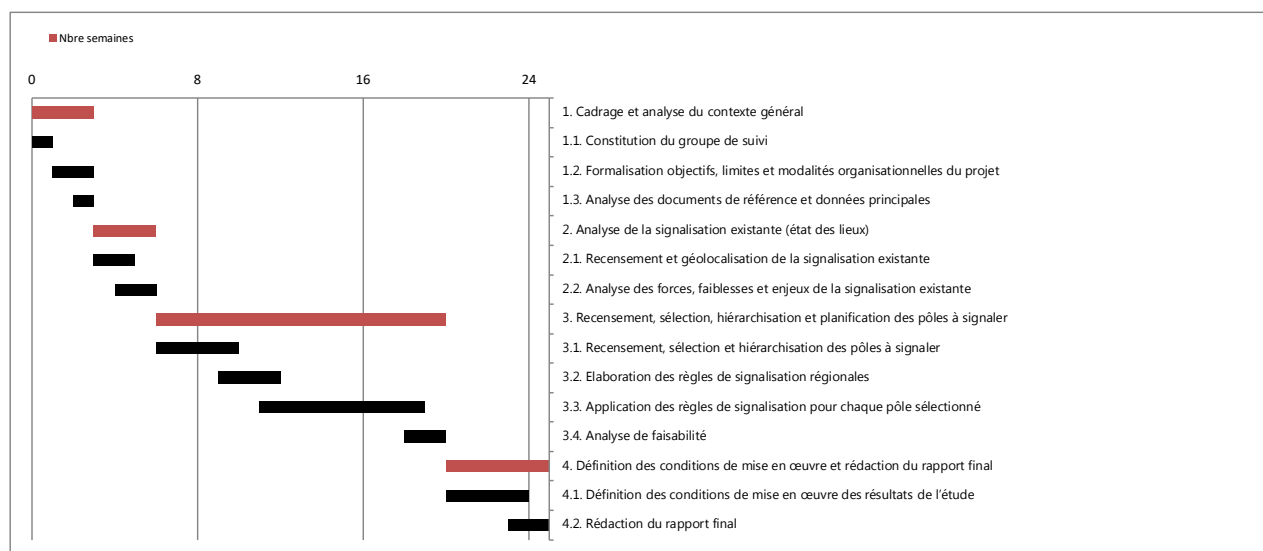
- Rapport final du projet – Schéma directeur de signalisation.

### Réunion(s) :

- 1 réunion avec le groupe de suivi pour la présentation des conditions de mise en œuvre.

**Délai :** 5 semaines.

## 4.3. Planification générale



- Une réalisation du schéma directeur de signalisation de la destination-pilote qui peut se faire dans un délai de **six mois** environ, en tenant compte notamment du processus de validation (communes, prestataires, etc.) qui tend généralement à prendre beaucoup de temps.



## 4.4. Estimation des coûts

### 1. ACCOMPAGNEMENT – BUREAU SIGNAXIS

	Quantité <sup>1</sup>	Coût HT	Total
<b>1. Cadrage et analyse du contexte général</b>	<b>1.00</b>	<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 1 000</b>
1.1. Constitution du groupe de suivi	0.25		CHF 250
1.2. Formalisation objectifs, limites et modalités organisationnelles du projet	0.50		CHF 500
1.3. Analyse des documents de référence et données principales	0.25		CHF 250
<b>2. Analyse de la signalisation existante (état des lieux)</b>	<b>6.70</b>	<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 6 700</b>
2.1. Recensement et géolocalisation de la signalisation existante	4.00		CHF 4 000
2.2. Analyse des forces, faiblesses et enjeux de la signalisation existante	2.70		CHF 2 700
<b>3. Recensement, sélection, hiérarchisation et planification des pôles à signaler</b>	<b>20.90</b>	<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 20 900</b>
3.1. Recensement, sélection et hiérarchisation des pôles à signaler	4.00		CHF 4 000
3.2. Elaboration des règles de signalisation régionales	2.70		CHF 2 700
3.3. Application des règles de signalisation pour chaque pôle sélectionné	10.80		CHF 10 800
3.4. Analyse de faisabilité	3.40		CHF 3 400
<b>4. Définition des conditions de mise en œuvre et rédaction du rapport final</b>	<b>3.70</b>	<b>CHF 1 000</b>	<b>CHF 3 700</b>
4.1. Définition des conditions de mise en œuvre des résultats de l'étude	2.70		CHF 2 700
4.2. Rédaction du rapport final	1.00		CHF 1 000
<b>TOTAL HT</b>			<b>CHF 32 300</b>
<b>TVA 7.7%</b>			<b>CHF 2 487</b>
<b>TOTAL TTC</b>			<b>CHF 34 787</b>

<sup>1</sup>Tarif journalier moyen comprenant l'ensemble des prestations propres à la réalisation des différentes actions : expertise, travail de terrain, concertation, rédaction, participation aux réunions, communication, secrétariat, etc.

- Un tarif de CHF 1'000.-/ jour :
  - Qui s'appliquera pour toute prestation non comprise dans la présente offre ;
  - Qui servira aussi de base pour d'éventuelles réductions de prestations souhaitées par le mandant.

### 2. MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION DE LA DESTINATION-PILOTE<sup>15</sup>

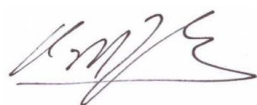
<sup>15</sup> Cf. Annexe 4 : Estimation des coûts relative à la mise en œuvre du schéma directeur de signalisation de la destination-pilote

## 5. VISION GLOBALE DU PROGRAMME DE SIGNALISATION DU CANTON DE FRIBOURG

- Des projets « Renouvellement de la signalisation touristique du canton de Fribourg de l'A1 et l'A12 » et « Réalisation du schéma directeur de signalisation d'une destination-pilote » :
  - Qui serviront de référence à tout autre projet de signalisation à mener sur le territoire du canton de Fribourg ;
  - Qui permettent, à ce stade de la réflexion, d'esquisser une enveloppe globale quant à la réalisation de l'ensemble du programme de signalisation du canton de Fribourg.

PROJET	1. PHASE D'ETUDE	2. MISE EN ŒUVRE	TOTAL TTC
<b>1.1. Niveau cantonal – Autoroutes A1 et A12</b>	<b>26'500.-</b>	<b>288'500.-</b>	<b>315'000.-</b>
• Accompagnement	10'500.-	4'500.-	15'000.-
• Développement graphique (concept et application)	16'000.-	-	16'000.-
• Production et aménagement + Frais divers	-	284'000.-	284'000.-
<b>1.2. Niveau cantonal – Routes cantonales</b>	<b>7'000.-</b>	<b>193'000.-</b>	<b>200'000.-</b>
• Accompagnement	7'000.-	3'000.-	10'000.-
• Développement graphique (application du concept)	-	-	-
• Production et aménagement + Frais divers	-	190'000.-	190'000.-
<b>2.1. Niveaux régional et local – Destination-pilote</b>	<b>35'000.-</b>	<b>150'000.-</b>	<b>185'000.-</b>
• Accompagnement	35'000.-	19'000.-	54'000.-
• Développement graphique (concept et application)	-	24'000.-	24'000.-
• Production et aménagement + Frais divers	-	107'000.-	107'000.-
<b>2.2. Niveaux régional et local – 6 autres destinations touristiques du canton</b>	<b>180'000.-</b>	<b>726'000.-</b>	<b>906'000.-</b>
• Accompagnement	180'000.-	90'000.-	270'000.-
• Développement graphique (application du concept)	-	36'000.-	36'000.-
• Production et aménagement + Frais divers	-	600'000.-	600'000.-
<b>TOTAL TTC</b>	<b>248'500.-</b>	<b>1'357'500.-</b>	<b>1'606'000.-</b>

Morges, le 10 février 2020



Claude-Alain Blanc

## 6. ANNEXES

### *Annexe 1 : Expérience et projets de référence – Signaxis Sàrl*

#### RÉSUMÉ

- Un bureau d'études Signaxis Sàrl, basé à Morges, qui s'est spécialisé depuis plus de 10 ans dans la gestion de projets relatifs aux problématiques de territoire et de signalisation.
- Un bureau qui propose des prestations en lien avec :
  - L'identification des enjeux liés à la signalisation existante ;
  - Le développement de concepts de signalisation adaptés aux réalités du territoire et de ses acteurs ;
  - La préparation, l'accompagnement et le suivi des travaux de mise en œuvre.
- Un bureau qui travaille également en réseau avec :
  - D'autres experts de la signalisation actifs en Suisse et à l'étranger ;
  - Des graphistes et designers spécialisés dans le développement d'outils de signalisation ;
  - Des entreprises actives dans la production et l'aménagement de panneaux de signalisation.
- Pour la phase d'accompagnement des projets « Renouveau de la signalisation touristique du canton de Fribourg de l'A1 et l'A12 » et « Réalisation du schéma directeur de signalisation d'une destination-pilote », un bureau qui sera représenté par M. Claude-Alain Blanc, géographe de formation et fondateur de l'entreprise Signaxis Sàrl.

#### PROJETS DE RÉFÉRENCE

PROJET	ROLE AU SEIN DU PROJET	MANDANT	ANNEE
Renouveau signalisation touristique du canton de Genève sur l'autoroute A1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement et coordination générale</li> <li>• Accompagnement mise en œuvre</li> </ul>	Fondation Genève tourisme et Congrès	2019-20 (en cours)
Renouveau signalisation touristique du Valais sur l'autoroute A9	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement et coordination générale</li> <li>• Accompagnement mise en œuvre</li> </ul>	Etat du Valais	2019-20 (en cours)
Planification signalisation des pôles d'intérêt local District de Morges	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement et coordination générale</li> <li>• Réalisation étude de planification</li> </ul>	ARCAM	2019-20 (en cours)
Mise en œuvre programme de signalisation d'intérêt local – Alpes vaudoises : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouveau panneaux d'accueil routiers</li> <li>- Renouveau guidage routier</li> <li>- Développement panneaux d'information pour piétons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement et coordination générale</li> <li>• Réalisation des pièces techniques</li> </ul>	CITAV	2017-20 (en cours)
Planification signalisation des pôles d'intérêt local Région Yverdon-les-Bains – Phase-pilote	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement et coordination générale</li> <li>• Réalisation étude de planification</li> </ul>	ADNV	2016-20 (en cours)
Mise en œuvre programme de signalisation d'intérêt local – Lutry : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouveau panneaux d'accueil</li> <li>- Renouveau signalisation routière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement et coordination générale</li> <li>• Réalisation des pièces techniques</li> </ul>	Commune de Lutry	2016-20 (en cours)
Planification signalisation des pôles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement coordination générale</li> </ul>	Etat du Valais,	2015-20

d'intérêt local du Valais – Communes-pilotes de Champéry et Port-Valais	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation étude de planification</li> </ul>	communes de Champéry et Port-Valais	(en cours)
Signalisation du PNR Gruyère Pays-d'Enhaut	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et coordination générale</li> <li>Réalisation du concept de planification</li> <li>Accompagnement mise en œuvre</li> </ul>	PNR Gruyère Pays-d'Enhaut	2013-20 (en cours)
Révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre du canton de Genève	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et coordination générale</li> <li>Réalisation du concept de planification</li> </ul>	Etat de Genève – Direction générale de l'Agriculture et de la Nature	2012-18
Planification signalisation des pôles touristiques d'importance cantonale du canton de Vaud – Réseau routier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et coordination générale</li> <li>Accompagnement mise en œuvre</li> </ul>	Office du Tourisme Vaudois	2009-18
Planification signalisation des pôles d'intérêt local des Alpes vaudoises	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et coordination générale</li> <li>Réalisation étude de planification</li> </ul>	CITAV	2014-17
Planification signalisation d'intérêt local de la commune de Lutry	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et coordination générale</li> <li>Réalisation étude de planification</li> </ul>	Commune de Lutry	2013-16
Lignes directrices cantonales de signalisation du canton du Valais, avec le Chablais VS comme région-pilote	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et coordination générale</li> <li>Réalisation des lignes directrices</li> </ul>	Etat du Valais	2010-16
Développement de panneaux d'information pour piétons – Projet Interreg Terra Salina	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et coordination générale</li> <li>Réalisation étude de planification</li> <li>Accompagnement mise en œuvre des panneaux d'information</li> </ul>	ADNV	2014-15
Programme de signalisation d'intérêt local de la commune de Bourg-en-Lavaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et coordination générale</li> <li>Réalisation étude de planification</li> <li>Accompagnement mise en œuvre des panneaux d'accueil</li> </ul>	Commune de Bourg-en-Lavaux	2014-15
Signalisation du PNR Jura vaudois – Entrées de village, cols routiers, espaces découverte, panneau d'information pour piétons)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et coordination générale</li> <li>Réalisation étude de planification</li> <li>Accompagnement mise en œuvre</li> </ul>	PNR Jura vaudois	2012-15
Signalisation routière – Lavaux Patrimoine mondial UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et coordination générale</li> <li>Réalisation étude de planification</li> <li>Accompagnement mise en œuvre</li> </ul>	Commission intercommunale de Lavaux (CIL)	2009-15
Charte de signalisation d'intérêt local – Lavaux Patrimoine mondial UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et coordination générale</li> <li>Réalisation de la charte</li> </ul>	Commission intercommunale de Lavaux (CIL)	2010-13

## **Annexe 2 : Estimation des coûts relative au développement graphique et à la phase de mise en œuvre (production et aménagement) des panneaux touristiques autoroutiers (A1 et A12)**

- Une estimation des coûts qui s'appuie sur les expériences menées dans d'autres régions similaires et basée sur le développement, la production et l'aménagement<sup>16</sup> :
  - De 4 panneaux d'accueil situés aux entrées du canton (à confirmer), avec la réalisation d'un seul visuel graphique ;
  - De 14 panneaux d'annonce relatifs aux 7 destinations touristiques principales à signaler (2 panneaux en moyenne par destination), avec la réalisation d'un visuel graphique par destination.

- Synthèse :

- Développement par l'école EIKON d'un concept graphique basé sur la création de 8 visuels (2'000.-/ visuel)	16'000.00.-
- Production et aménagement par une entreprise spécialisée de 18 panneaux 450 X 350 cm + supports correspondants <sup>17</sup> (15'000.-/ emplacement)	270'000.00.-
- Dépose (nettoyage) par une entreprise spécialisée des panneaux existants qui n'auraient pas été remplacés	4'000.00.-
- Divers et imprévus	10'000.00.-
<b>TOTAL ESTIMATIF TTC</b>	<b>300'000.00.-</b>

- *Remarques :*
  - *Non prise en compte de la signalisation relative aux deux Parcs naturels régionaux du Gantersch et de Gruyère Pays-d'Enhaut qui sont au bénéfice de panneaux d'annonce récemment aménagés.*
  - *Potentielle diminution des frais liée à la réutilisation de supports existants ou une économie d'échelle lors de la commande groupée de panneaux ; une diminution des frais difficile à évaluer à ce stade de la réflexion.*
  - *Non prise en compte des heures de travail liées aux personnes composant les différents groupes de travail.*

<sup>16</sup> Supports compris (ex. : mâts triangulés + socles-béton).

<sup>17</sup> Mâts triangulés + socles-béton.

### **Annexe 3 : Estimation des coûts relative au renouvellement de la signalisation touristique des principales routes cantonales**

- Une estimation des coûts qui s'appuie sur les expériences menées dans d'autres régions similaires et basée sur le développement, la production et l'aménagement<sup>18</sup> :
  - De 8 panneaux d'accueil situés aux entrées du canton (à confirmer) ;
  - De 14 panneaux d'annonce relatifs aux 7 destinations touristiques principales à signaler (2 panneaux en moyenne par destination).
- Synthèse :

- Accompagnement par un bureau d'études spécialisé (travail de terrain relatif aux emplacements des futurs panneaux, production des documents de travail utiles à la décision, préparation et suivi des travaux, etc.)	10'000.00.-
- Production et aménagement par une entreprise spécialisée de 22 panneaux 250 X 200 cm + supports correspondants <sup>19</sup> (8'000.-/ unité)	176'000.00.-
- Dépose (nettoyage) par une entreprise spécialisée des panneaux existants qui n'auraient pas été remplacés	4'000.00.-
- Divers et imprévus	10'000.00.-
<b>TOTAL ESTIMATIF TTC</b>	<b>200'000.00.-</b>

- *Remarques :*
  - *Potentielle diminution des frais liée à la réutilisation de supports existants ou une économie d'échelle lors de la commande groupée de panneaux ; une diminution des frais difficile à évaluer à ce stade de la réflexion.*
  - *Non prise en compte des heures de travail liées aux personnes composant les différents groupes de travail.*

<sup>18</sup> Supports compris (ex. : mâts triangulés + socles-béton).

<sup>19</sup> Mâts triangulés + socles-béton.

### **Annexe 4 : Estimation des coûts relative à la mise en œuvre du schéma directeur de signalisation de la destination-pilote**

- Une estimation des coûts qui s'appuie sur les expériences menées dans d'autres régions similaires et basée sur le développement, la production et l'aménagement de panneaux en lien avec :
  - Le renouvellement des panneaux d'accueil routiers de la destination-pilote ;
  - L'adaptation du balisage routier (guidage) aux résultats du schéma directeur de signalisation ;
  - Le développement d'un concept de signalisation piétonne pour les personnes arrivant en transports publics (gare, arrêt de bus) ou se déplaçant à pied après avoir stationné leur véhicule (parking).
- Synthèse :

1. Panneaux d'accueil routiers :	
- Accompagnement par un bureau d'études spécialisé (travail de terrain, production des documents de travail, préparation et suivi des travaux, etc.)	3'500.00.-
- Adaptation par une agence du visuel graphique développé dans le cadre du projet cantonal	1'000.00.-
- Production et aménagement par une entreprise spécialisée de 3 panneaux 250 X 200 cm + supports correspondants <sup>20</sup> (8'000.-/ unité)	24'000.00.-
- Dépose (nettoyage) par une entreprise spécialisée des panneaux existants qui n'auraient pas été remplacés	1'000.00.-
2. Adaptation du balisage routier (guidage) :	
- Accompagnement par un bureau d'études spécialisé (travail de terrain, production des documents de travail, préparation et suivi des travaux, etc.)	7'500.00.-
- Production et aménagement par une entreprise spécialisée de 75 indicateurs de direction+ supports correspondants (500.-/ unité)	37'500.00.-
- Dépose (nettoyage) par une entreprise spécialisée des panneaux existants qui n'auraient pas été remplacés	1'500.00.-
3. Développement et aménagement d'un concept de signalisation piétonne :	
- Accompagnement par un bureau d'études spécialisé (travail de terrain, production des documents de travail, préparation et suivi des travaux, etc.)	8'000.00.-
- Développement par une agence d'un concept de signalisation piétonne (mobilier, graphisme)	18'000.00.-
- Développement graphique (application du concept)	5'000.00.-
- Production et aménagement de 8 panneaux d'information + supports correspondants (5'000.-/ unité)	40'000.00.-
4. Divers et imprévus	3'000.00.-
<b>TOTAL ESTIMATIF TTC</b>	<b>150'000.00.-</b>

- *Remarques :*
  - *Potentielle diminution des frais liée à la réutilisation de supports existants ou une économie d'échelle lors de la commande groupée de panneaux ; une diminution des frais difficile à évaluer à ce stade de la réflexion.*
  - *Non prise en compte des heures de travail liées aux personnes composant les différents groupes de travail.*

<sup>20</sup> Mâts + socles-béton.